



13/10/21

Appel à candidature pour une création artistique dans l'espace public Réservé aux étudiants de 4^e et 5^e année et aux diplômés DNSAP 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 des Beaux-Arts de Paris

Modalités

La Ville de Fontainebleau propose aux étudiants de 4^e et 5^e année et aux diplômés DNSAP 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 des Beaux-Arts de Paris de concourir pour la réalisation d'une création artistique intégrant une fontaine (l'étymologie de Fontainebleau étant Belle-Fontaine) destinée à prendre place sur la Place de l'Étape à Fontainebleau en Seine-et-Marne. Thématique libre, possibilité de créations digitales et/ou lumineuses

- Dimensions maximales : 4,5m de hauteur et 2,5m de largeur
- Dimensions minimales : 2m de hauteur et 1m de largeur
- *Des dimensions différentes pourront néanmoins être acceptées si motivées / justifiées*
- Matériaux et couleurs libres, l'œuvre doit être résistante aux intempéries
- L'œuvre créée devra être une création originale
- Dotation pour l'Artiste lauréat.e : 18 478,67 € HT pour les droits d'auteur et la cession matérielle de l'œuvre
- 73 333,33 € HT maximum pour les frais liés à la conception, ingénierie, production, transport, suivi de chantier, montage et installation de l'Œuvre (alimentation en eau et circuits d'eau pris en charge par la Ville). Cette somme sera réglée par la Ville sur présentation de devis et factures.

Calendrier

Réunion d'information in situ à Fontainebleau, Place de l'Étape, jeudi 21 octobre à 16h.

Cette rencontre n'est pas obligatoire mais il est fortement conseillé d'y participer. Elle comprendra une présentation des lieux à investir et des enjeux de l'opération.

Remise des dossiers jusqu'au 10 décembre 2021 à minuit

Les candidats devront présenter **par mail un dossier PDF unique de moins de 15 Mo** contenant :

- . **présentation du projet** envisagé avec note d'intention
- . **esquisses primaires**
- . **coordonnées** : Nom, prénom, adresse, téléphone, mail, année d'étude ou de diplôme
- . **portfolio des réalisations précédentes et CV** en 4 ou 5 pages

Première réunion du jury en janvier 2022

Un jury composé de représentants de la Ville de Fontainebleau et des Beaux-Arts de Paris ainsi que des personnalités qualifiées désignera 3 nominé.e.s.

Ces derniers seront rémunérés 2 500 € HT chacun pour la réalisation d'une note détaillée du projet contenant au moins : propos / intention de l'artiste, plusieurs esquisses, simulations, photos et mise en situation de l'œuvre.

Deuxième réunion du jury pour le choix du lauréat en février 2022

Soutenance des trois projets par les 3 nominé.e.s.

Le projet lauréat sera mis en production immédiatement.

Inauguration automne 2022

L'œuvre doit être en état de fonctionnement (circuits d'eau et de lumière)

Dépôt des dossiers sur une plateforme dédiée des Beaux-Arts de Paris : [Projet Fontainebleau](#)

Les données personnelles recueillies dans le cadre de cet appel à candidature par l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts (Beaux-arts de Paris) font l'objet d'un traitement informatique destinés à sélectionner le lauréat(e). Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service de la communication, mécénat et partenariat et jury de l'appel à candidature. Les données sont conservées pendant 1 an. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Si vous souhaitez exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, veuillez-vous adresser au délégué à la protection des données des Beaux-Arts de Paris par courriel adressé à l'adresse suivante : service.juridique@beauxartsparis.fr Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.